ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Argentine

Question écrite n° 23213

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la demande de soutien formulée auprès de l'Union européenne par M. Nestor Kirchner, nouveau président péroniste de la République argentine. En effet, à peine élu, le président argentin a été confronté à la restructuration de la dette extérieure. A ce sujet, il en appelle désormais à l'interventionnisme de l'Union européenne. Elle lui demande donc de lui indiquer la position et les intentions du Gouvernement au sujet de ce dossier.

Texte de la réponse

L'Argentine est confrontée depuis près de deux ans à une crise économique, politique et sociale. Elle est notamment en situation de défaut de paiement vis-à-vis de ses créanciers extérieurs depuis le mois de décembre 2001. Après une période de huit mois (janvier-août 2003) couverte par un accord de transition avec le Fonds monétaire international (FMI), qui a permis un retour de la croissance et de la confiance, une diminution du taux de chômage et un meilleur contrôle de l'inflation, les autorités argentines et le FMI ont récemment trouvé un accord sur les termes d'un programme de moyen terme d'une durée de trois ans, dont l'objectif est de restaurer la situation économique de l'Argentine de manière durable. La France, en tant que présidente du G7/G8 et l'un des principaux États au conseil d'administration du FMI, a participé activement à la conclusion de cet accord auquel elle a donné son approbation lors de la séance du Conseil du 20 septembre 2003. Le programme prévoit notamment la régularisation des relations entre l'Argentine et ses créanciers extérieurs privés (qui détiennent plus de 80 % de la dette en défaut) et publics. Lors de leur session du mois de septembre 2003, les créanciers du Club de Paris - groupe informel de créanciers publics dont le rôle est de trouver des solutions coordonnées et durables aux difficultés de paiement de nations endettées, et parmi lesquels sont représentées les principales nations membres de l'OCDE - ont accepté le principe d'un effort coordonné de soutien du programme de moyen terme afin de permettre à l'Argentine de faire face à ses engagements et d'assurer la soutenabilité de sa dette. La France, présidente et l'un des principaux membres du Club de Paris, s'est engagée à participer au traitement de la dette argentine dans ce cadre.

Données clés

Auteur : Mme Chantal Robin-Rodrigo
Circonscription : Hautes-Pyrénées (2e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 23213
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 août 2003, page 6141

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE23213

Réponse publiée le : 24 novembre 2003, page 8935